

tenue par Monsieur PERNOT, Juge des Référés
En présence de Madame CHIAPPINELLI, Greffière

10 heures 00

01) DOSSIER N° 2601379 RAPPORTEUR: Monsieur Alexis PERNOT

Titre de l'affaire Référé-liberté - Arrêté du préfet 25 du 01/06/2026 portant interdiction de la conférence-débat "sur la question palestinienne, où en est-on ?" animée par M. H et prévue le jeudi 4 juin 2026 à 18h00 à Besançon

	Nom des parties
Demandeur	Monsieur H ASSOCIATION FRANCE PALESTINE SOLIDARITE COMITE POUR CLEMENT
Défendeur	PREFECTURE DU DOUBS

Représentants des parties
BOURDON (Cour)
BOURDON (Cour)
BOURDON (Cour)

Arrêté le 03/06/2026
Le juge des référés